

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT AVAMÈ FREINAGE AUTO » en abrégé « ETS AFA »

Siège Abidjan, Abobo Anonkoua Kouté, non loin de
l'ancien camp ONUCI 16 BP 104 ABIDJAN 16, Lot 1708,
Ilot 185

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 10 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT AVAMÈ
FREINAGE AUTO » en abrégé « ETS AFA »

Objet : Commerce général; Regarnissage et vente de garniture de frein; Vente de pièces détachées; location et vente de voitures; Transport; VTC; Divers;

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles donner en garantie tout ou en partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo Anonkoua Kouté, non loin de l'ancien camp ONUCI 16 BP 104 ABIDJAN 16, Lot 1708, Ilot 185

Dirigeant(s) M MISSIAMENOU REMI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06988 du 15/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42707/GTCA/RC/2024 du 15/07/2024

